



## // COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 février 2026

**Les syndicats représentatifs des énergies renouvelables saluent la publication prochaine de la PPE et la relance des appels d'offres EnR**

**La filière des énergies renouvelables a été reçue ce jour par le Premier ministre Sébastien LECORNU, en présence du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Roland LESCURE, dans le cadre des échanges relatifs à la future Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).**

Cette réunion de plus de deux heures s'est tenue dans un climat de travail très constructif, permettant un échange direct et franc sur la situation du secteur et sur les attentes fortes de la

filière. Elle a confirmé un point essentiel : à l'évidence, il n'y aura pas de moratoire sur les énergies renouvelables. Cette clarification était attendue et nécessaire pour rassurer les salariés des entreprises du secteur. La filière a obtenu des garanties du Premier Ministre sur la relance des appels d'offres. Les échanges ont également mis en évidence un sentiment d'urgence largement partagé, lié au contexte géopolitique international. La question énergétique est aujourd'hui une question de souveraineté, de sécurité d'approvisionnement et de compétitivité industrielle.

Nous, acteurs des énergies renouvelables, sommes prêts à prendre notre part. Mais cela suppose une mobilisation collective : une véritable "équipe de France des énergies", alignée sur des objectifs clairs et ambitieux afin de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. La filière constate avec satisfaction que les échanges de ce jour témoignent d'une volonté forte du gouvernement de sortir d'une forme d'impuissance qui a trop longtemps marqué la politique énergétique française. La PPE3 doit être un cadre opérationnel, lisible et crédible, pour permettre de déclencher des investissements en faveur de l'industrie, des territoires et de l'emploi.

Les organisations syndicales restent pleinement mobilisées et disponibles afin de garantir le succès de ce plan d'électrification et d'accompagner durablement le développement des énergies renouvelables au service de l'intérêt général et de l'indépendance énergétique de la France.